

Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des
ressources naturelles

Déposé le : 13 janv. 2010

No : CAPER-03

Secrétaire : Catherine GRETAS.

Définition du concept de la possibilité forestière:

bien plus que de la matière ligneuse

Pierre Levac, Forestier en chef
en collaboration avec Forêt Québec

Bureau du forestier
en chef
Québec



Objectif de la présentation:

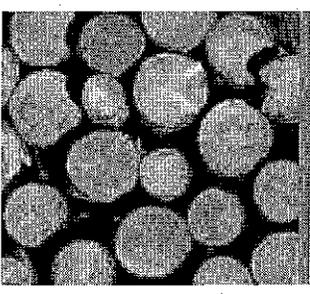
Démontrer la cohérence de la définition de la possibilité forestière proposée dans le projet de loi (art. 48) avec l'aménagement durable des forêts.

Le contexte de 1986

- Mise en oeuvre du régime forestier en 1986;
- Volonté d'optimiser l'utilisation de la matière ligneuse;
- Définition de la possibilité forestière:
« Volume maximum des récoltes annuelles de bois que l'on peut prélever à perpétuité dans une unité donnée sans en diminuer la capacité productive du milieu forestier ».

Problématique constatée

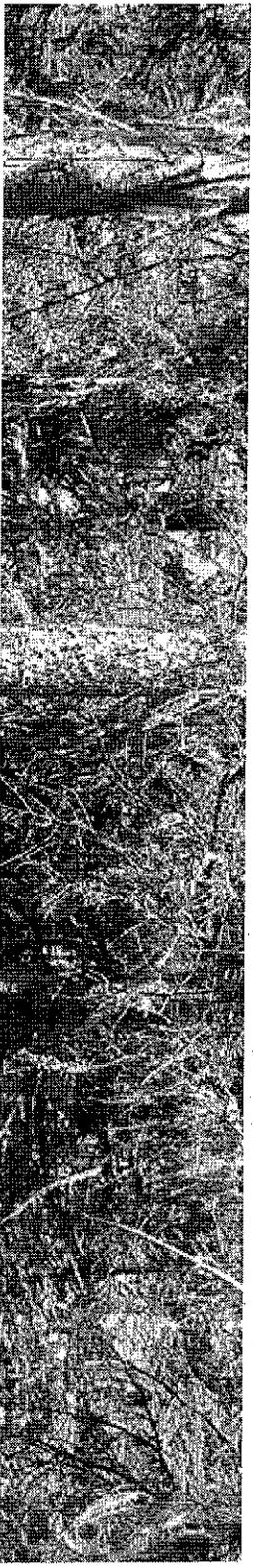
« Volume maximum des récoltes annuelles de bois que l'on peut prélever à perpétuité dans une unité donnée sans en diminuer la capacité productive du milieu forestier »



- Orienté principalement sur la production de la matière ligneuse;
- N'assure pas la durabilité des forêts (économique, environnementale et sociale).

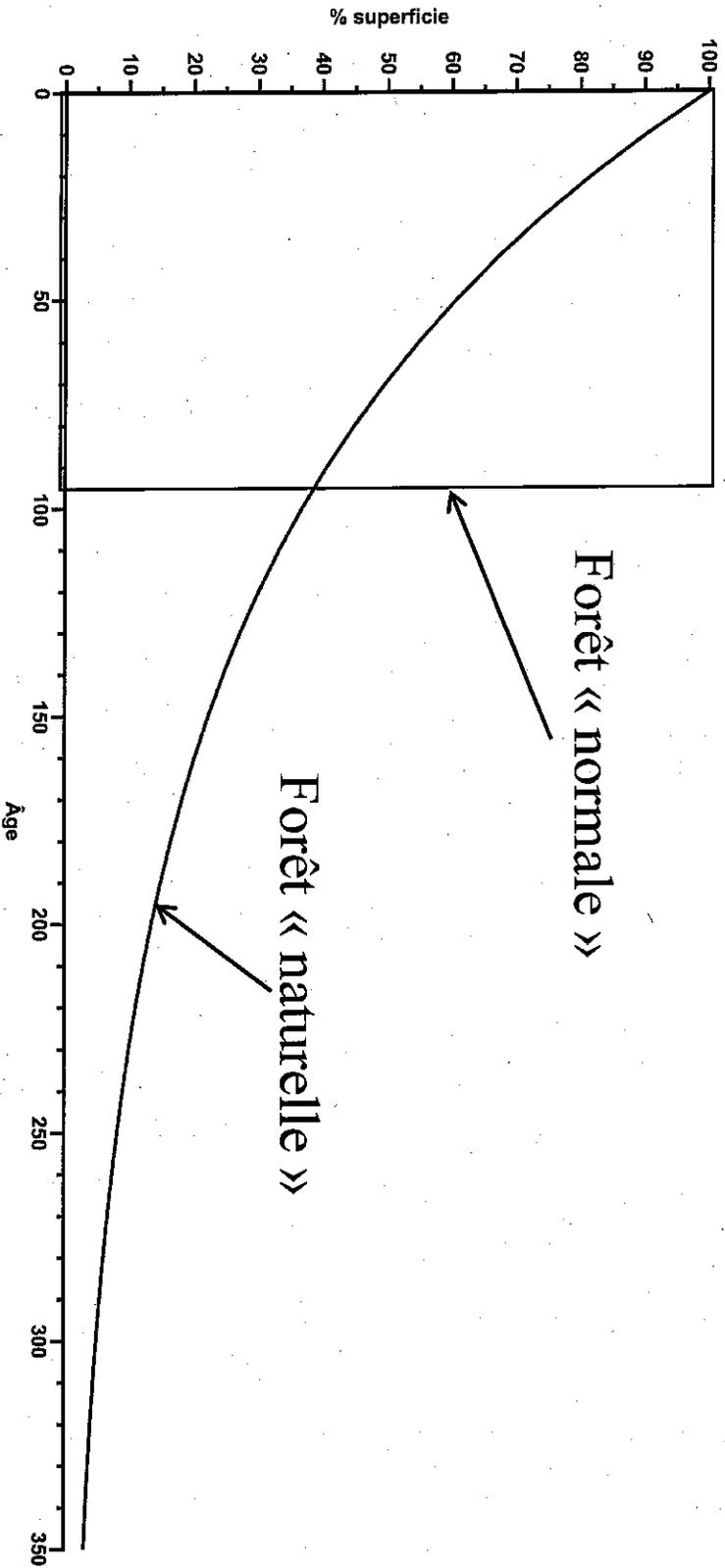
Problématique constatée

- Cette façon d'évaluer la possibilité forestière concoure à la normalisation de la forêt.
- Cette structure forestière cible, la forêt normale, s'éloigne de la structure « naturelle » de la forêt.



5

Représentation schématique de la forêt « normale » vs la forêt « naturelle »



Comparaison de deux types de structures d'âges théoriques de la forêt sur la base d'une révolution (forêt normale) ou un cycle de feu de 100 ans (forêt naturelle) (adapté de Van Wagner 1978)

Problématique constatée

- Conséquences:
- La composition et la structure des forêts peuvent changer;
- Les superficies des forêts mûres et surannées risquent de diminuer sous un seuil critique pour la biodiversité;
- Crée un déséquilibre entre les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental)



Évolution de l'aménagement durable des forêts

Principaux changements depuis 2000 :

- Adoption d'objectifs de protection et de mise en valeur (OPMV) visant le maintien d'une forêt diversifiée;
- Mise en place d'un réseau d'aires protégées;
- Signature de la Paix des Braves ayant pour but de concilier les activités de récolte avec les activités traditionnelles;
- Projets pilotes d'aménagement écosystémique.

Projet de loi

■ Définition de la possibilité forestière (art. 48)

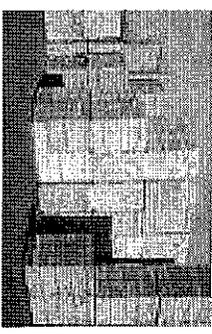
La possibilité forestière correspond au volume maximum des récoltes annuelles que l'on peut prélever à perpétuité, **sans diminuer la capacité productive du milieu forestier**, tout en tenant compte de certains objectifs d'aménagement durable des forêts, tels la **dynamique naturelle des forêts**, notamment leur **composition et leur structure d'âge**, ainsi que leur **utilisation diversifiée**.

Version résumée de l'article

9

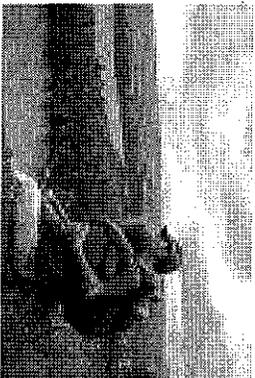
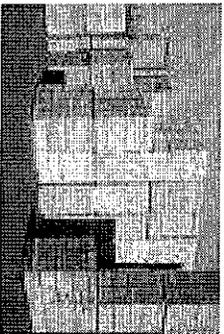
Évolution de la notion de possibilité forestière

1986: Maintenir dans le temps un approvisionnement en matière ligneuse.



2010: Maintenir dans le temps une forêt en mesure de combler des besoins;

- ✓ - environnementaux
- ✓ - sociaux
- ✓ - économiques



Les calculs de possibilités pour 2013

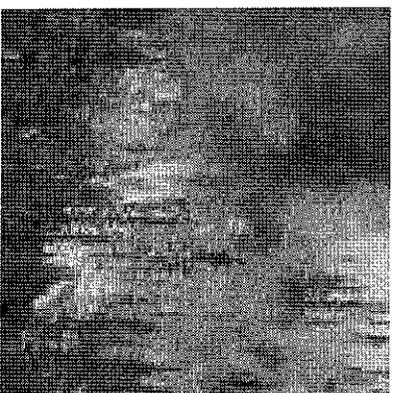
Principaux changements :

- Développement des modèles de croissance et bonification de l'inventaire forestier;
- Recours à un mode de calcul par optimisation;
- Intégration des contraintes spatiales;
- Intégration de seuils et de cibles de structure et de composition.

Les calculs de possibilités en 2013

Principaux changements (suite):

- Intégration de modèles de qualité de l'habitat
- Prise en compte de variables économiques
- Considération des perturbations naturelles

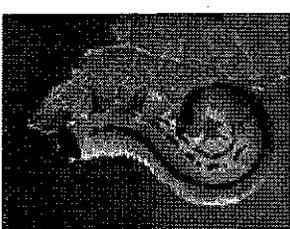


12

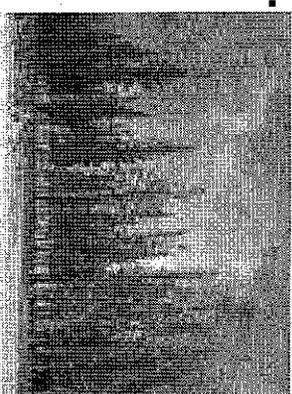
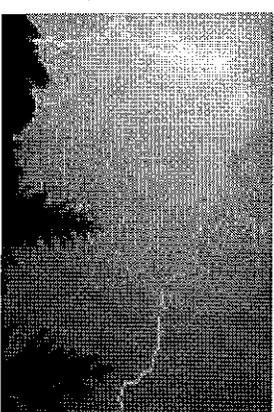
Les calculs des possibilités en 2018

Les défis (enjeux) pour 2018 :

■ **Considération des incertitudes dans la détermination des possibilités forestières :**



- Changements climatiques;
- Perturbations naturelles;
- Rendements des forêts.



Les calculs des possibilités en 2018

Les défis (enjeux) pour 2018 (suite):

- Raffinement du modèle d'évaluation de la biomasse forestière;
- Détermination de l'impact des stratégies d'aménagement sur le flux de carbone;
- Bonification des variables environnementales et économiques.

Constats du Forestier en chef

Le raffinement des outils technologiques permet la prise en compte d'une plus large gamme de considérations environnementales, sociales et économiques



Constats du Forestier pour chef

La définition de la possibilité forestière est cohérente avec les concepts d'aménagement forestier durable mis en oeuvre car il en intègre les éléments stratégiques.

